



World Food Programme
Programme Alimentaire Mondial
Programa Mundial de Alimentos
برنامج الأغذية العالمي

Conseil d'administration
Deuxième session ordinaire
Rome, 16-20 novembre 2026

Distribution: générale

Point 6 de l'ordre du jour

Date: 8 septembre 2026

WFP/EB.2/2026/6-B/2/Add.1

Original: anglais

Activités de contrôle

Pour décision

Les documents du Conseil d'administration sont disponibles sur le site Web du PAM (<https://executiveboard.wfp.org/fr>).

Réponse de la direction aux recommandations issues du rapport succinct de l'évaluation du plan stratégique pour le Mozambique (2022-2026)

Contexte

Le présent document contient la réponse de la direction du PAM aux recommandations issues du rapport succinct de l'évaluation du plan stratégique de pays (PSP) établi pour le Mozambique. L'évaluation a porté sur les activités menées au titre du PSP entre 2022 et 2025. Fondée sur une approche consultative axée sur l'utilisation, cette évaluation a répondu à un double objectif – rendre compte de l'action menée et favoriser l'apprentissage – et a servi de guide pour l'élaboration d'un nouveau plan stratégique.

Six recommandations, trois d'ordre stratégique et trois d'ordre opérationnel, y ont été formulées. Il est indiqué dans la présente réponse si la direction du PAM accepte, accepte partiellement ou n'accepte pas chacune des recommandations principales et subsidiaires. Y sont précisés également les mesures prévues (ou déjà prises), les entités responsables et le délai de mise en œuvre des recommandations.

Coordonnatrice responsable:

Mme C. Conan
Directrice de pays
courriel: claire.conan@wfp.org

Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations (autres unités et entités d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (autres unités et entités d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre	État d'avancement
Degré de priorité: élevé Délai de mise en œuvre: juillet 2027 Recommandation 1: Conception du PSP – Consolidation et recentrage. Sur la base des atouts particuliers reconnus du PAM, le prochain PSP devrait passer à une phase de consolidation et de recentrage, qui renforce l'intégration et l'échelonnement des composantes des programmes. À cette fin, il devrait:	Bureau de pays (bureau régional et équipes du Siège mondial chargées respectivement de la préparation aux situations d'urgence, de la résilience et de l'appui consultatif humanitaire)					
1.1 Maintenir et préserver sa capacité d'intervention humanitaire tout en renforçant les systèmes nationaux. Cela suppose que le PAM préserve et consolide ses moyens d'interventions compte tenu de l'ampleur et de la fréquence persistantes des crises, tout en investissant dans des activités de conseil, de coordination et de renforcement des systèmes pour permettre aux institutions nationales de devenir progressivement les premiers intervenants.	Bureau de pays (bureau régional et équipes du Siège mondial chargées respectivement de la préparation aux situations d'urgence, de la résilience et de l'appui consultatif humanitaire)	La recommandation est acceptée.	1. Le PAM veillera à ce que le PSP pour 2027-2030 soit clairement à l'image du mandat de l'organisation, qui consiste à apporter une aide vitale aux populations exposées à des chocs fréquents ou touchées par des chocs, et que le rôle de partenaire technique qu'elle joue auprès du Gouvernement dans les domaines de la gestion des risques de catastrophe (s'agissant notamment de l'action anticipatoire et du financement de la gestion des risques de catastrophe), de la protection sociale réactive face aux chocs et de la coordination interinstitutionnelle, y soit renforcé.	Équipe du bureau de pays chargée des programmes	Novembre 2026	En cours

Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations (autres unités et entités d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (autres unités et entités d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre	État d'avancement
1.2 Renforcer l'articulation entre l'action humanitaire, le développement et la paix, en resserrant les liens entre l'aide humanitaire et les programmes axés sur le relèvement rapide et la résilience dans la province de Cabo Delgado, par des approches plus intégrées et un meilleur échelonnement des activités qui contribuent à des solutions durables pour les populations touchées.	Bureau de pays (bureau régional et équipes du Siège mondial chargées respectivement de la préparation aux situations d'urgence, de la résilience et de l'appui consultatif humanitaire)	La recommandation est acceptée.	2. Lorsqu'il élaborera le PSP pour 2027-2030, le PAM y intégrera un modèle d'échelonnement pour la province de Cabo Delgado, qui articulera les activités axées sur l'aide d'urgence, le relèvement rapide et la résilience avec les programmes et les systèmes nationaux; il mettra également à profit le processus d'élaboration et de diffusion du PSP pour solliciter l'appui des donateurs et des partenaires en faveur de ce modèle intégré.	Équipe du bureau de pays chargée des programmes	Novembre 2026	En cours
1.3 Donner la priorité aux interventions axées sur la résilience lorsqu'elles peuvent clairement s'articuler avec les mesures d'intervention d'urgence mises en place à Cabo Delgado et s'intégrer au programme d'alimentation scolaire utilisant la production locale. Ces critères devraient guider la définition des priorités géographiques et être mis à profit pour inciter les donateurs à privilégier des investissements qui soient concentrés et non dispersés.	Bureau de pays (bureau régional et équipes du Siège mondial chargées respectivement de la préparation aux situations d'urgence, de la résilience et de l'appui consultatif humanitaire)	La recommandation est acceptée.	3. Lors de l'élaboration du PSP pour 2027-2030, le PAM prévoira de faire porter les interventions axées sur la résilience sur trois zones en proie à une insécurité alimentaire grave récurrente, dans le souci de concentrer les efforts pour obtenir des résultats à l'échelle voulue.	Équipe du bureau de pays chargée des programmes	Novembre 2026	En cours

Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations (autres unités et entités d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (autres unités et entités d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre	État d'avancement
Degré de priorité: élevé Délai de mise en œuvre: juillet 2027 (2.1: décembre 2028) Recommandation 2: Renforcement des capacités. Le PAM devrait poursuivre le renforcement des capacités et des systèmes nationaux. À cette fin, il devrait:	Bureau de pays (bureau régional et équipes du Siège mondial chargées respectivement de l'alimentation scolaire, de la protection sociale et du renforcement des capacités des pays)					
2.1 Continuer de renforcer sa collaboration avec l'Institut national pour l'action sociale, l'Institut national de gestion des risques de catastrophe, le Ministère de l'éducation et de la culture, le Secrétariat technique chargé de la nutrition et de la sécurité alimentaire et l'Institut national de météorologie, en mettant l'accent sur l'assistance technique, le développement des systèmes et le renforcement des capacités. Cette démarche devrait s'accompagner d'un appui institutionnel accru dans les domaines de la nutrition, de la gestion des risques de catastrophe et de la protection sociale réactive face aux chocs, de manière à permettre un transfert progressif et bien planifié des responsabilités aux institutions nationales.	Bureau de pays (bureau régional et équipes du Siège mondial chargées respectivement de l'alimentation scolaire, de la protection sociale et du renforcement des capacités des pays)	La recommandation est acceptée.	1. Le nouveau PSP sera conçu de telle sorte que le PAM apporte en priorité son appui au Gouvernement mozambicain dans les domaines suivants: la gestion des risques de catastrophe, l'alerte rapide, l'analyse climatologique, l'analyse de la sécurité alimentaire et de la nutrition, la macro-assurance, l'action anticipatoire et la protection sociale réactive face aux chocs.	Équipe du bureau de pays chargée des programmes	Mars 2027	En cours

Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations (autres unités et entités d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (autres unités et entités d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre	État d'avancement
2.2 Appuyer en priorité le programme national d'alimentation scolaire en intensifiant l'assistance technique et servir de catalyseur en mobilisant des financements en faveur du développement afin de pérenniser plus efficacement le programme.	Bureau de pays (bureau régional et équipes du Siège mondial chargées respectivement de l'alimentation scolaire, de la protection sociale et du renforcement des capacités des pays)	La recommandation est acceptée.	1. Lors de l'élaboration du nouveau PSP, le PAM donnera la priorité à l'assistance technique à l'appui du programme national de repas scolaires, en accordant une attention particulière à la pérennisation des modalités de financement et au renforcement des systèmes de suivi. L'assistance technique fournie tiendra compte des résultats des consultations menées avec le Ministère de l'éducation et de la culture sur le rôle que le PAM sera appelé à jouer et sera adaptée à la nature de l'appui requis au titre de la stratégie nationale en matière d'alimentation scolaire.	Équipe du bureau de pays chargée des programmes	Mars 2027	En cours

Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations (autres unités et entités d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (autres unités et entités d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre	État d'avancement
2.3 Poursuivre la collaboration avec l'Institut national de gestion des risques de catastrophe et l'Institut national pour l'action sociale pour renforcer l'interopérabilité de leurs systèmes d'information, notamment en ce qui concerne la protection sociale réactive face aux chocs. Il faudrait notamment étudier les solutions permettant d'harmoniser les procédures d'enregistrement des bénéficiaires et de synchroniser les critères de vulnérabilité, tout en continuant à contribuer au développement des systèmes à travers l'assistance technique fournie à l'Institut national pour l'action sociale sur des questions telles que la modernisation du registre social afin d'améliorer l'efficacité, de réduire les chevauchements et de favoriser la coordination des mécanismes nationaux d'intervention.	Bureau de pays (bureau régional et équipes du Siège mondial chargées respectivement de l'alimentation scolaire, de la protection sociale et du renforcement des capacités des pays)	La recommandation est acceptée.	2. Le PAM établira le mandat d'un groupe de travail technique dirigé par l'Institut national pour l'action sociale et l'Institut national de gestion et de réduction des risques de catastrophe, qui aura pour missions de définir des champs de données communs, des modalités de partage des données, des critères de vulnérabilité uniformisés, et un dispositif à l'interface des interventions d'urgence et du programme d'assistance sociale directe dans le prolongement des situations d'urgence.	Équipe du bureau de pays chargée des programmes	Juin 2027	En attente

Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations (autres unités et entités d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (autres unités et entités d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre	État d'avancement
2.4 Continuer d'assurer la mise en œuvre directe uniquement si cela est nécessaire pour étendre la couverture des programmes nationaux ou intervenir face à une crise en cas de déficits de capacités du Gouvernement et des partenaires, et toujours dans le cadre d'une stratégie de transition et de renforcement institutionnel claire et assortie d'un calendrier précis.	Bureau de pays (bureau régional et équipes du Siège mondial chargées respectivement de l'alimentation scolaire, de la protection sociale et du renforcement des capacités des pays)	La recommandation est acceptée.	3. Lors de l'élaboration du nouveau PSP, le PAM précisera les paramètres de l'assistance directe en réservant la mise en œuvre directe aux situations dans lesquelles elle est dictée par les impératifs de l'action humanitaire ou par une demande du Gouvernement, en ne l'envisageant qu'en complémentarité de l'action menée par les pouvoirs publics et en continuant de se concentrer sur le renforcement des systèmes dans l'optique de la préparation aux situations d'urgence et de l'intervention en cas de crise.	Équipe du bureau de pays chargée des programmes	Mars 2027	En attente

Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations (autres unités et entités d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (autres unités et entités d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre	État d'avancement
Degré de priorité: moyen Délai de mise en œuvre: juillet 2027 Recommandation 3: Partenariats. Le PAM devrait continuer de développer et de diversifier ses partenariats dans les domaines thématiques prioritaires afin de renforcer la cohérence, de réduire les chevauchements et d'accroître l'efficacité et la portée de ses programmes. À cette fin, il devrait:	Bureau de pays (bureau régional et Département des partenariats et de l'innovation au Siège mondial)					
3.1 Poursuivre et renforcer sa collaboration avec d'autres entités des Nations Unies, en tirant parti de leurs atouts respectifs, notamment dans les domaines où le PAM apporte de toute évidence une valeur ajoutée, tels que les services communs, la nutrition, la résilience et la protection sociale, afin de réduire les chevauchements recensés.	Bureau de pays (bureau régional et Département des partenariats et de l'innovation au Siège mondial)	La recommandation est acceptée.	1. Le PAM participera, à l'échelon approprié, aux groupes de travail techniques sectoriels, tout particulièrement aux travaux consacrés à la logistique, à la nutrition et à la protection sociale, afin de tirer parti de ses atouts particuliers et de réduire les chevauchements. Il travaillera également en étroite collaboration avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture dans le cadre des programmes de renforcement de la résilience pour en garantir la complémentarité, compte tenu des mandats respectifs des deux organisations et des domaines qu'il a retirés de la liste de ses priorités.	Équipes du bureau de pays chargées respectivement des programmes et des partenariats	Juin 2027	En cours

Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations (autres unités et entités d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (autres unités et entités d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre	État d'avancement
3.2 Collaborer davantage avec le secteur privé dans le cadre de partenariats financiers et techniques afin de diversifier les sources de financement et de favoriser l'innovation, le PAM et ses partenaires intervenant en tant qu'agents du changement par une mise en œuvre directe.	Bureau de pays (bureau régional et Département des partenariats et de l'innovation au Siège mondial)	La recommandation est acceptée.	2. En concordance avec les priorités établies dans le PSP, le PAM recensera les possibilités de mobilisation du secteur privé afin de déterminer quels partenariats financiers et techniques, ou axés sur la responsabilité sociale des entreprises, les prestations en nature et l'innovation qu'il pourrait nouer, et de définir des mesures complémentaires applicables aux acteurs du secteur privé retenus.	Équipe du bureau de pays chargée des partenariats	Juin 2027	En cours
3.3 Resserrer la collaboration avec le monde universitaire et les instituts de recherche afin de produire des données factuelles, de favoriser l'apprentissage et d'éclairer les débats relatifs aux politiques et aux programmes.	Bureau de pays (bureau régional et Département des partenariats et de l'innovation au Siège mondial)	La recommandation est acceptée.	3. Le PAM proposera jusqu'à trois domaines prioritaires de collaboration avec des établissements universitaires et des instituts de recherche avec pour objectifs de produire des données factuelles et d'appuyer l'apprentissage en lien avec le nouveau PSP et, dans la limite des ressources disponibles, conclura au moins un accord de collaboration sur la base d'accords internationaux existants ou en tirant parti de possibilités offertes au niveau national.	Équipes du bureau de pays chargées des programmes, ainsi que de la recherche, de l'analyse et du suivi	Juin 2027	En cours
3.4 Renforcer l'ancrage local en nouant des partenariats plus étroits avec les ONG nationales et les organisations communautaires dans le but de renforcer les capacités locales, de mettre à profit les connaissances du contexte local, d'accroître la prise en main par les communautés et d'étendre la portée des programmes dans les zones difficiles d'accès.	Bureau de pays (bureau régional et Département des partenariats et de l'innovation au Siège mondial)	La recommandation est acceptée.	4. L'ancrage local fera explicitement partie intégrante du PSP pour 2027-2030 et le PAM s'emploiera notamment à renforcer les partenariats avec les organisations non gouvernementales (ONG) nationales et les organisations communautaires afin de stimuler la mobilisation des communautés et de mettre à profit les connaissances disponibles localement. Il veillera également à ce que les choix de partenariat concordent avec la réorientation stratégique de l'organisation vers un recours accru aux systèmes nationaux.	Équipe du bureau de pays chargée des programmes	Mars 2027	En attente

Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations (autres unités et entités d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (autres unités et entités d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre	État d'avancement
Degré de priorité: moyen Délai de mise en œuvre: décembre 2026 Recommandation 4: Efficacité et rapidité. Le PAM devrait s'attacher à améliorer l'efficacité de ses processus internes afin d'accélérer la mise en œuvre de ses interventions. À cette fin, il devrait:	Bureau de pays (bureau régional)					
4.1 Simplifier sa méthode de ciblage fondée sur la vulnérabilité en réduisant la complexité des procédures et en encourageant la participation des communautés pour identifier plus rapidement les bénéficiaires et limiter autant que possible les retards, tout en veillant à obtenir l'adhésion du Gouvernement et des populations concernées.	Bureau de pays (bureau régional)	La recommandation est acceptée.	1. Dans le cadre de l'intervention menée face à la crise qui sévit dans le nord du Mozambique, le PAM mettra au point de nouvelles méthodes de ciblage et d'établissement des priorités, associant des priorités d'ordre géographique mieux cernées, la simplification des modalités d'évaluation et la mobilisation accrue des communautés, afin de limiter les retards et d'obtenir une plus forte adhésion de la part de celles-ci.	Équipes du bureau de pays chargées des programmes, ainsi que de la recherche, de l'analyse et du suivi	Décembre 2026	En cours
4.2 Renforcer la coordination interne et la planification opérationnelle, en améliorant encore la planification conjointe entre les unités chargées des finances, de la chaîne d'approvisionnement et des programmes, en affinant les prévisions de dépenses et en améliorant la gestion des partenaires coopérants afin que l'assistance fournie gagne en fluidité et en rapidité.	Bureau de pays (bureau régional)	La recommandation est acceptée.	2. Le PAM établira un calendrier pour les réunions de coordination opérationnelle qui se tiennent périodiquement, ainsi qu'un ordre du jour normalisé à l'intention des équipes du bureau de pays respectivement chargées des programmes, de la planification des opérations, de la chaîne d'approvisionnement et des finances, dans le but d'améliorer la planification et les prévisions de dépenses et d'accélérer la fourniture de l'assistance.	Équipes du bureau de pays respectivement chargées des finances et de l'établissement des budgets	Décembre 2026	En cours

Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations (autres unités et entités d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (autres unités et entités d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre	État d'avancement
			3. Le PAM mettra au point un mécanisme de suivi de la mise en œuvre des accords de partenariat sur le terrain – respect des principales étapes, exercice des responsabilités et points de blocage – pour faciliter la gestion des partenaires coopérants par les différentes unités.	Équipes du bureau de pays respectivement chargées des finances et de l'établissement des budgets	Décembre 2026	En cours
4.3 Procéder à un examen détaillé des processus internes de suivi des produits et des effets directs ainsi que des processus décisionnels, afin de détecter les éventuels points de blocage qui freinent l'ajustement des modalités d'exécution des activités et d'adapter les procédures en conséquence.	Bureau de pays (bureau régional)	La recommandation est acceptée.	4. Le PAM fera procéder à un examen détaillé des processus internes de suivi des produits et des effets directs, ainsi que des processus décisionnels, pour apprécier dans quelle mesure les données de suivi, les mécanismes communautaires de remontée de l'information et le recensement des points de blocage contribuent à éclairer la prise de décisions relatives aux opérations, l'objectif étant de déterminer quels ajustements apporter aux procédures relatives à l'examen des programmes et à l'exploitation des résultats.	Équipes du bureau de pays chargées des programmes, ainsi que de la recherche, de l'analyse et du suivi	Décembre 2026	En attente

Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations (autres unités et entités d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (autres unités et entités d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre	État d'avancement
Degré de priorité: moyen Délai de mise en œuvre: mars 2027 Recommandation 5: Questions transversales. Le PAM devrait poursuivre ses efforts d'intégration des questions transversales dans l'ensemble de son portefeuille d'activités afin que ses programmes soient équitables, inclusifs et fondés sur des données factuelles. À cette fin, il devrait:	Bureau de pays (bureau régional et Unité de la problématique femmes-hommes, de la protection et de l'inclusion au Siège mondial)					
5.1 Élargir les cadres de suivi existants qui permettent de mesurer les écarts de résultats entre les différents groupes de population pour ce qui est des programmes ne traitant pas encore les inégalités structurelles, et veiller à ce que les données ainsi recueillies servent systématiquement à l'élaboration ainsi qu'à la transposition à grande échelle de modèles visant à lutter contre les inégalités structurelles qui contribuent à l'insécurité alimentaire.	Bureau de pays (bureau régional et Unité de la problématique femmes-hommes, de la protection et de l'inclusion au Siège mondial)	La recommandation est acceptée.	1. Dans le nouveau PSP, le PAM élargira le recours aux outils de suivi axés sur la problématique femmes-hommes à l'ensemble des programmes concernés, en s'appuyant sur des indicateurs relatifs à la prise de décisions, à la maîtrise des ressources, à la participation aux consultations relatives aux programmes et aux dispositifs d'information en retour, ainsi qu'à l'accès aux mécanismes de remontée de l'information.	Équipe du bureau de pays chargée des programmes	Mars 2027	En attente

Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations (autres unités et entités d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (autres unités et entités d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre	État d'avancement
5.2 Renforcer et adapter les approches existantes favorisant l'inclusion du handicap dans les programmes concernés, tels que les programmes de protection sociale et d'alimentation scolaire, afin d'améliorer l'accessibilité et d'assurer des conditions de participation égales.	Bureau de pays (bureau régional et Unité de la problématique femmes-hommes, de la protection et de l'inclusion au Siège mondial)	La recommandation est acceptée.	2. Le PAM s'attachera à recenser les entraves à l'accès des personnes handicapées aux programmes concernés, à normaliser la collecte de données sur le handicap et à exploiter les renseignements ainsi obtenus pour incorporer des outils de participation et de communication accessibles dans les modalités d'exécution des programmes.	Équipes du bureau de pays chargées des programmes, ainsi que de la recherche, de l'analyse et du suivi	Mars 2027	En cours
5.3 Mettre davantage l'accent sur l'emploi des jeunes, en particulier dans le cadre des programmes axés sur la résilience, en s'appuyant sur les enseignements tirés du programme de la Fondation MasterCard.	Bureau de pays (bureau régional et Unité de la problématique femmes-hommes, de la protection et de l'inclusion au Siège mondial)	La recommandation est acceptée.	3. Dans le nouveau PSP, le PAM fera de l'emploi des jeunes un point d'ancrage explicite pour le futur portefeuille de projets axés sur la résilience, en mettant à profit les enseignements tirés du programme de la Fondation MasterCard et d'autres initiatives relatives aux systèmes alimentaires et à la résilience.	Équipe du bureau de pays chargée des programmes	Novembre 2026	En cours
5.4 Mieux prendre en compte les retours d'information et veiller à ce que les éléments tirés des mécanismes communautaires de remontée de l'information soient systématiquement intégrés dans la planification stratégique et opérationnelle.	Bureau de pays (bureau régional et Unité de la problématique femmes-hommes, de la protection et de l'inclusion au Siège mondial)	La recommandation est acceptée.	4. Le PAM déterminera de quelle manière les données issues des mécanismes communautaires de remontée de l'information éclairent la planification stratégique et opérationnelle et formulera des recommandations pratiques pour qu'il soit davantage tenu compte du retour d'information en provenance des communautés lorsque des ajustements sont apportés aux programmes et que des mesures complémentaires sont prises, y compris, lorsque c'est nécessaire, en diffusant auprès du personnel des indications au sujet des processus actualisés.	Équipes du bureau de pays chargées des programmes, ainsi que de la recherche, de l'analyse et du suivi	Mars 2027	En attente

Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations (autres unités et entités d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (autres unités et entités d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre	État d'avancement
5.5 Veiller à ce que les programmes prévoient les dispositions nécessaires à la production de données factuelles, à l'apprentissage et à la gestion des connaissances, afin que le bureau de pays puisse mettre à profit l'expérience acquise sur le terrain et éclairer les débats sur les politiques, la conception des programmes et la prise de décisions.	Bureau de pays (bureau régional et Unité de la problématique femmes-hommes, de la protection et de l'inclusion au Siège mondial)	La recommandation est acceptée.	5. Pour le nouveau PSP, le PAM établira une liste de priorités concernant les données factuelles et l'apprentissage, avec pour objectifs de recenser les évaluations, les analyses a posteriori et les produits d'apprentissage auxquels mettre la dernière touche ou à diffuser, et de préciser l'usage qui devra en être fait pour éclairer l'examen des programmes et la concertation sur les mesures à prendre.	Équipe du bureau de pays chargée de la recherche, de l'analyse et du suivi	Mars 2027	En attente

Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations (autres unités et entités d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (autres unités et entités d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre	État d'avancement
Degré de priorité: moyen Délai de mise en œuvre: décembre 2027 Recommandation 6: Mobilisation des ressources. Le PAM devrait consolider sa stratégie de mobilisation des ressources pour accroître la prévisibilité, réduire les préaffectations et diversifier les sources de financement. À cette fin, il devrait:	Bureau de pays (bureau régional et Département des partenariats et de l'innovation au Siège mondial)					
6.1 Redoubler d'efforts pour obtenir des contributions pluriannuelles et à affectation moins contraignante, en sensibilisant les donateurs aux incidences opérationnelles d'un financement à court terme et à affectation très stricte. Il conviendrait en particulier de promouvoir le recours à des mécanismes de financement thématiques ou communs, notamment pour le renforcement de la résilience et l'alimentation scolaire, à l'appui d'approches intégrées et pluriannuelles.	Bureau de pays (bureau régional et Département des partenariats et de l'innovation au Siège mondial)	La recommandation est acceptée.	1. Au fil de l'élaboration, puis de la mise en œuvre, du PSP pour 2027-2030, le PAM fera systématiquement état, dans ses documents stratégiques et ses argumentaires d'investissement et lors de ses échanges avec les donateurs, des ressources requises pour la bonne exécution des programmes dans une optique à la fois pluriannuelle et intégrée – s'agissant notamment du renforcement de la résilience et du programme national de repas scolaires. Au moyen d'un dialogue structuré et de la communication de données factuelles relatives aux programmes, il continuera d'appeler l'attention sur les incidences opérationnelles d'un financement à court terme et à affectation très stricte, ainsi que sur les avantages que présentent en comparaison des modalités de financement plus souples.	Bureau de pays: équipe chargée des partenariats et unité chargée du budget et de la programmation	Juin 2027	En attente

Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations (autres unités et entités d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (autres unités et entités d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre	État d'avancement
6.2 Élargir la base de financement en mobilisant des acteurs clés du secteur privé grâce à des partenariats ciblés axés sur la responsabilité sociale des entreprises et à des mécanismes de financement innovants, dont les possibilités offertes par les marchés de l'assurance privée. Cette démarche supposerait notamment d'intensifier la mobilisation des ressources sur la base d'évaluations des risques fiables et de privilégier les domaines à fort potentiel de collaboration. Les modalités de collaboration pourraient consister à mettre en place des accords de cofinancement et à créer des fonds thématiques spécifiques dans des domaines tels que l'alimentation scolaire, l'emploi des jeunes et la paix.	Bureau de pays (bureau régional et Département des partenariats et de l'innovation au Siège mondial)	La recommandation est acceptée.	2. Le PAM établira sous sa forme définitive et validera une feuille de route relative aux partenariats avec le secteur privé, dans le but de recenser les acteurs clés du secteur privé, les possibilités offertes de forger des partenariats axés sur la responsabilité sociale des entreprises, ainsi que les options de financement innovantes correspondant aux priorités définies dans le PSP, notamment des accords de cofinancement et des mécanismes de financement thématiques.	Équipe du bureau de pays chargée des partenariats	Mars 2027	En cours

Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations (autres unités et entités d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (autres unités et entités d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre	État d'avancement
6.3 Renforcer la collaboration avec les institutions financières internationales et le Gouvernement pour mobiliser des financements en faveur du développement, tels que les financements mixtes, les conversions de créances, les mécanismes d'assurance contre les risques climatiques, les obligations-catastrophe et les dispositifs de crédits carbone, en mettant à profit les atouts spécifiques du PAM en matière de renforcement des systèmes, de prestation de services et de fiabilité opérationnelle et fiduciaire.	Bureau de pays (bureau régional et Département des partenariats et de l'innovation au Siège mondial)	La recommandation est acceptée.	3. Le PAM rédigera une note consacrée à l'évaluation et à la participation des institutions financières internationales, dans laquelle seront définies des priorités en matière de collaboration et qui servira de référence pour les échanges de son bureau au Mozambique avec les interlocuteurs gouvernementaux et les représentants de ces institutions dans le pays. En concordance avec le nouveau PSP, le PAM étudiera avec ses interlocuteurs gouvernementaux les possibilités offertes par les financements mixtes, les conversions de créances, les mécanismes d'assurance contre les risques climatiques, les obligations-catastrophe et les dispositifs de crédits carbone, lorsque de tels instruments pourront contribuer à satisfaire, sous la conduite du Gouvernement, aux priorités définies par celui-ci et que le PAM sera en mesure de donner de la valeur ajoutée.	Équipe du bureau de pays chargée des partenariats	Juin 2027	En cours